Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2024/3198

17.12.2024

DÉCISION (PESC) 2024/3198 DU CONSEIL

du 16 décembre 2024

modifiant la décision (PESC) 2024/254 concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Guatemala

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 29,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

(1) Le 12 janvier 2024, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2024/254 ([1]).

(2) Le 2 février 2024, dans le cadre d'actions portant atteinte à la démocratie, à l'état de droit et à la passation pacifique du pouvoir au Guatemala, y compris les tentatives visant à invalider le résultat légitime des élections guatémaltèques de 2023 en violation de la constitution du pays, de l'état de droit et des principes démocratiques, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2024/457 ([2]) ajoutant cinq personnes à la liste des personnes physiques et morales, des entités et des organismes faisant l'objet de mesures restrictives qui figure à l'annexe de la décision (PESC) 2024/254.

(3) La décision (PESC) 2024/254 est applicable jusqu'au 13 janvier 2025. Sur la base d'un réexamen de ladite décision, il y a lieu de proroger les mesures restrictives qu'elle énonce jusqu'au 13 janvier 2026.

(4) Il y a donc lieu de modifier la décision (PESC) 2024/254 en conséquence,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

À l'article 9 de la décision (PESC) 2024/254, le premier alinéa est remplacé par le texte suivant:

«La présente décision est applicable jusqu'au 13 janvier 2026.».

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le 16 décembre 2024.

Par le Conseil

La présidente

K. KALLAS

([1]) Décision du Conseil (PESC) 2024/254 du 12 janvier 2024 concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Guatemala (JO L, 2024/254, 15.1.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2024/254/oj).

([2]) Décision (PESC) 2024/457 du Conseil du 2 février 2024 modifiant la décision (PESC) 2024/254 concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Guatemala (JO L, 2024/457, 2.2.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2024/457/oj).